

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Reçu à la Préfecture
des Côtes d'Armor, le

15 DEC. 2015

Séance du 3 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le 3 décembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CORDON Jean-François.

Présents : Jean-François CORDON, Jean-Claude HELLIO, Florence CORBEL, Pierre-Claude BERTHELEU, Lionel REVEL, Olivier NOEL, Nathalie LE GAL MIALET, Adeline LETENDRE, Christelle FREVILLE, Christelle MOISAN, Jean-Michel LE BOUCHER, Rose-Marie FESTINI CROMER

Absent excusé : Guillaume PRIEUR

Secrétaire de séance : Olivier NOEL

Secrétaire administrative : Véronique LE FLOHIC

44 - Projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor

Monsieur Le Préfet des Côtes d'Armor a présenté le projet de schéma départemental de coopération intercommunale tel que la loi NOTRe du 7 août 2015 le prévoit.

Les communautés de communes concernées par le projet n°3 sont :

- Lamballe Communauté
- CC Arguenon Hunaudaye
- CC du pays de Moncontour de Bretagne
- CC du Pays de Duguesclin

Le territoire fusionné regrouperait 44 communes, avec une population de 70 819 habitants.

Après lecture du projet de schéma départemental et au vu des différentes réunions sur ce sujet, le conseil municipal décide d'adopter le projet n°3 (12 voix pour et 1 abstention).

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François CORDON



